

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 avril 2010

OBJET
de la Délibération

**FESTIVAL DE
MUSIQUES –
PROGRAMMATION
2010**

Date de convocation du Conseil Municipal

1er avril 2010

Date d'affichage : 1er avril 2010

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Melle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, MM. MARCHAND, PARMENTIER Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mme RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mmes DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mme PIERRE, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. DERRIEN, MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

Mme GREZE à Mme LE DOARE
Mme PEDRONO à Mme DONATO-LEHUEDE
Mme GUEGAN à M. PERESSE

Absent

M. LE BOTLAN

FESTIVAL DE MUSIQUES – PROGRAMMATION 2010

Rapport de Christophe MARCHAND

La programmation du festival de musiques pour l'année 2010 nécessite la passation de contrats de cession avec les artistes.

La commission a arrêté les interventions suivantes :

8 juillet	Kerlenn Pondi – 2 400 €
du 7 au 14 juillet	Festival Arz Pobl – 3 355 €
15 juillet	La Chanson du Dimanche – 5 000 €
22 juillet	Boutet/Couton/Fischer « Bourvil » - 1 500 €
29 juillet	Les Glochos – 2 500 €
5 août	Warsaw Village Band – 5 700 €
12 août	Les Mauvaises Langues et les Blaireaux – 4 000 €
19 août	Jouissance vous donnerai – 3 000 €

Des frais annexes (hébergement, frais de restauration, frais de déplacement...) liés aux concerts peuvent venir s'ajouter aux montants des cachets indiqués.

Nous vous proposons :

- d'autoriser la Maire à signer les contrats à intervenir

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 9 avril 2010

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**